



905, avenue de Lorimier
Montréal QC H2K 3V9

Le 16 août 2024



OBJET : Réponse à la demande d'accès du 30 juillet 2024

Monsieur [REDACTED],

Nous donnons suite à notre lettre du 30 juillet 2024 et à votre demande d'accès datée du même jour, dont le libellé est le suivant :

Une liste détaillant le nombre d'employés attirés au département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en prenant le soin de ventiler les effectifs pour chaque année;

Un document indiquant la rémunération globale des employés attirés au département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en prenant le soin de ventiler les rémunérations pour chaque année mentionnée, en incluant le nombre d'effectifs à l'emploi et le solde total de la rémunération pour chaque année mentionnée. Veuillez également préciser si des primes ont été distribuées au courant de ces années, en précisant le nombre d'employés qui ont perçu ces primes.

Un document indiquant le budget total pour les opérations du département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en ventilant les dépenses par catégorie (rémunération, frais d'opération, frais divers, etc.) pour chaque année mentionnée.

Votre demande a été traitée en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, LRQ, c A-2.1 (« Loi sur l'accès »), à laquelle Télé-Québec est assujettie.

En réponse à votre demande, nous avons consigné des renseignements dans un tableau que vous trouverez en annexe. Les renseignements sont fournis uniquement pour l'année 2024, car ce n'est qu'en décembre 2023 que des employés ont été attirés à un département voué à la gestion des communautés (réseaux sociaux).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez une note explicative à cet effet en cliquant [ici](#).

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Gourgues

ANNEXE

Nombre d'employés actuellement attitrés au département de gestion des communautés (réseaux sociaux) (2024)	6
Nombre de ces employés ayant reçu une prime	0

Budget attitré au département responsable de la gestion des communautés (réseaux sociaux) en 2024 (en \$)	
Rémunération	328 714
Frais d'opérations	437 500
Autres frais	50 400
Total	816 614
